

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge



25104603

05 AOUT 2025

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0470 577 088

Nom

(en entier) : HECHT

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Avenue de l'Industrie 13 - 1420 Braine-l'Alleud

Objet de l'acte :

Extrait du conseil d'administration du 26/02/2025

Après délibération, les décisions suivantes sont prises à l'unanimité par le Conseil d'Administration ;

1. Fin des mandats d'administrateurs

Le Conseil d'administration a constaté que les données enregistrées dans la Banque Carrefour des Entreprises ne sont pas tout à fait exactes.

En ce qui concerne plusieurs administrateurs, dont le mandat a expiré; (a fin effective (tacite) de leur mandat n'a jamais été publiée. Par conséquent ils sont toujours repris dans la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour ces raisons, et afin de permettre une adaptation dans la Banque Carrefour des Entreprises, le Conseil d'administration actuel confirme aujourd'hui que les mandats des administrateurs suivants a pris fin :

• La SRL SERFINNO (0502.308.164), représentée par Luc Van Bosstraeten (représentant permanent à ce moment). Le mandat a pris fin le 30/06/2022, date de l'assemblée générale ordinaire.

• La SA CANOPE (0835.987.904), représentée par Laurent Vandecasteele (représentant permanent à ce moment). Le mandat a pris fin le 05/07/2013.

• Tom Van de Voorde (en propre nom). Le mandat a pris fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010, c.à.d. le 30/06/2021.

• Dans le cas de l'administrateur C.A. S. 52 SA (0477.122.907), la fin effective de son mandat d'administrateur a été publié, mais pas la fin de son mandat d'administrateur délégué. Ce mandat a pris fin le 22 mai 2017.

• En ce qui concerne Impression International NV (0895.599.119), avec représentant permanent Tom Van de Voorde, qui a été nommé comme administrateur dans l'acte dressé par le notaire Kim Lagae le 22/05/2017 ; c'était stipulé comme suite : - Le mandat de la SA Impression International comme administrateur de la société prendra fin immédiatement au moment où Impression International SA cesse d'être actionnaire de la société ou tors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2022 (selon la première éventualité). » Impression International SA a vendu ses actions le 30/09/2020, alors le mandat a pris fin à cette date.

Enfin, une erreur semble s'être glissée dans le CBE : Stéphane Ledipteur n'a pas été nommé en son nom propre le 23 mai 2017.

L'assemblée mandate J.Jordens srl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2025 - Annexes du Moniteur belge